



COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION CVS DU 23/09/2021

Diffusion :
Membres du Conseil

Présents : Mme NOËL, Mme DEVLAE MINCK, Mme LEPAGE, Mme MAZUR AIS, Mr OGER, Mme BLOT, Mme BODIGUEL, Mme DINH, Mme GUILLARD, Mme GUEROULT, Mme BERGEAULT, Mme LEBON, Mme GUILBERT, Mme QUENECH'H et Mme RENOUF.

Absents excusés : Mme KOPY, Mme PELLETIER, Mme THIREAU, Mme GUIBERT, M. ROYER

Rédacteur : I. QUENECH'H DE QUIVILIC
Nb page : 3

Ordre du jour :

- Point de situation sanitaire et modalités d'organisation de la Résidence
- Présentation de la campagne « Investissement du quotidien » lancée par l'Agence Régionale de Santé
- Questions diverses

Madame NOËL, Présidente du Conseil de la vie sociale, ouvre la séance en évoquant la charge de travail des professionnels de la Résidence actuellement.

Cette remarque est l'occasion pour Madame QUENECH'H d'aborder les difficultés de recrutement auxquelles nous sommes confrontés. Cet été, au vu de problèmes d'absentéisme et de personne en remplacement qui n'ont pas souhaité poursuivre leur contrat, les professionnels ont dû fonctionner en effectif réduit. Ce problème perdure en septembre, malgré les nombreuses démarches effectuées et la publication d'annonces. Cette situation nous contraint à ne pas approfondir l'entretien des chambres comme nous le souhaiterions, la priorité étant donnée aux besoins de soins et d'accompagnement des résidents. Malgré ce contexte difficile, il est important de souligner la conscience professionnelle de l'équipe de la Résidence qui ne ménage ni sa peine ni son temps.

Il faut savoir qu'il y a quelques semaines, les établissements publics accueillant des personnes âgées enregistraient 13% de postes vacants au niveau aide-soignant, et 8% au niveau infirmier.

Le premier ministre a annoncé ce midi le recrutement de 10 000 postes supplémentaires d'ici cinq ans dans les EHPAD, mais encore faudra-t'il pouvoir recevoir des candidatures.....

➤ **Présentation des nouvelles recommandations relatives aux visites et sorties**

Point de situation sanitaire au 17 septembre :

La Bretagne enregistrait 1 976 cas positifs supplémentaires depuis le 10 septembre, avec un taux d'incidence s'élevant à 63,1 cas pour 100 000 habitants avec un taux de positivité de 1,6 %.

Le département d'Ille-et-Vilaine comptait 20 clusters dont 3 en EHPAD. L'apparition de clusters en EHPAD surprend, mais Madame RENOUF, infirmière coordinatrice, précise que pour les résidents ayant été les premiers à être vaccinés en fin d'année 2020, et début d'année 2021, l'immunité acquise avec la vaccination tendrait à diminuer avec le temps, en particulier chez les personnes âgées et celles qui sont immunodéprimées. La troisième dose permettrait de faire remonter le taux d'anticorps et ainsi mieux protéger les plus fragiles, qui peuvent être exposés à des souches plus contagieuses.

Dynamique de vaccination

La couverture vaccinale de la population bretonne est de 80,7 % (au moins une dose tous âges confondus).

Au niveau de la Résidence : 100% des résidents sont désormais vaccinés, et 95.29% d'entre eux ont reçu les trois doses du vaccin. Au niveau des professionnels, 98.68% d'entre eux ont désormais un schéma vaccinal complet et au 28 septembre 2021, nous atteindrons les 100%.

Modalités d'organisation au sein de la Résidence :

⇒ **Questions relatives au pass sanitaire :**

Le pass est demandé à l'ensemble des visiteurs et accompagnants, même s'il s'agit d'accéder uniquement aux espaces extérieurs. Il doit être présenté à chaque visite étant donné que nous ne connaissons pas la nature des informations qu'il contient ; en effet, le « pass sanitaire » peut être obtenu par quatre moyens (vaccination, test, certificat de rétablissement, contre-indication vaccinale), dont trois ont, ou peuvent avoir, une durée de validité temporaire.

L'ensemble des personnes intervenant au sein de la Résidence est tenu de présenter son pass sanitaire, qu'il s'agisse des professionnels de santé, des coiffeuses, des esthéticiennes ou des artistes venant lors d'animations. Madame LEBON note qu'une artiste qui devait intervenir le 21 septembre pour les anniversaires n'a pas souhaité honorer son contrat du fait de la mise en place du pass.

Pour l'obtention de leur pass sanitaire, les résidents ou leurs proches peuvent se créer un compte ameli, ou bien contacter leur médecin traitant ou la pharmacie de LA BOUEXIERE moyennant le coût d'une photocopie. Le pass sanitaire même s'il ne comporte que les deux premières injections est valable, puisqu'il présente un schéma vaccinal complet.

⇒ **Les visites :**

A compter du lundi 27 septembre, les visites pourront avoir lieu de 8 heures 30 à 17 heures 30, hormis le dimanche, où les visites ne seront possibles que de 13 heures 45 à 18 heures.

Les visites en chambres sont toujours limitées à deux personnes avec port du masque chirurgical tout au long de la visite. En effet, un échange récent avec le Professeur SOMME, gériatre au CHU de RENNES est venu rappeler l'importance du port du masque dans la prévention, et l'arrivée de l'automne peut provoquer comme l'année dernière un rebond de l'épidémie. Les portes des chambres pourront désormais être fermées. La ventilation et l'aération de la chambre sont importantes et à rappeler même si la période hivernale approche.

En extérieur, le nombre de visiteurs peut être porté à six, et il peut être envisagé de ne pas porter le masque si une distance suffisante est maintenue.

⇒ **Les sorties :**

Les sorties en familles sont tout à fait possibles avec signature d'une charte d'engagement au préalable.

Certains résidents aimeraient « se rendre dans des musées, des châteaux et assister à une visite guidée » ; ceci est désormais possible à la condition de présenter son pass sanitaire.

La commune de LA BOUEXIERE organise le 7 novembre prochain le repas des aînés si les conditions sanitaires le permettent, et les résidents pourront y assister, à la condition de fournir là aussi leur pass sanitaire. Madame GUILBERT précise qu'il serait bien d'adresser les pass des résidents qui assisteront au repas en amont.

⇒ **Les repas des résidents et des professionnels :**

Les repas collectifs ne faisant plus l'objet de recommandations spécifiques, et l'ensemble des résidents étant vacciné, nous allons aux alentours du 15 octobre réaménager les salles à manger comme auparavant afin de permettre aux résidents d'échanger plus facilement.

Les professionnels, tous vaccinés désormais, pourront prendre leurs repas dans la même salle à manger.

Au vu de nos difficultés de recrutement, nous allons différer de quelque temps la possibilité pour les résidents de recevoir leur famille à déjeuner dans la salle à manger des familles.

⇒ **Retour de l'hôpital (passage aux urgences ou hospitalisations) :**

Pour les résidents qui seraient amenés à être hospitalisés ou se rendre aux urgences, un isolement allégé sera mis en place à leur retour ; les visites de leurs proches seront cependant autorisées dans le respect des gestes barrières.

⇒ Les animations :

Certaines familles aimeraient pouvoir assister avec leur parent aux animations. Comme nous ne pouvons pas encore réunir l'ensemble des résidents dans un même lieu au vu de la superficie des salons, il est préférable d'attendre.

La question est posée de savoir si nous pourrions organiser le Marché de Noël cette année ; il est encore difficile de se prononcer aujourd'hui, et nous sommes dans l'attente de recommandations pour les fêtes de fin d'année.

Le projet d'organiser un évènement social ouvert à tous sur le thème « une semaine bio » à la Résidence est évoqué pour le printemps prochain ; ceci pourrait être en effet envisageable sous réserve là également de conditions sanitaires propices.

➤ Présentation de la campagne « investissement du quotidien » lancée par l'Agence Régionale de Santé

Dans le cadre de la campagne « Investissement du quotidien » dans les EHPAD habilités à 50% ou plus de leur capacité à l'aide sociale, une enveloppe de 24 185 € va sans doute être allouée à la Résidence par l'ARS.

Ces crédits ont vocation à soutenir l'investissement courant au sein des EHPAD, en ciblant le financement des besoins en équipements et petits matériels, ou de petites opérations de travaux qui impactent le quotidien des besoins d'accompagnement des personnes. L'objectif de cette enveloppe est d'apporter des améliorations concrètes et rapides au bénéfice des professionnels et des résidents.

Les établissements doivent associer les résidents et les professionnels aux choix des investissements.

Au niveau de la Résidence, nous avons en lien avec Madame RENOUF, infirmière coordinatrice, Madame PIERRE, ergothérapeute, Madame ROBERT, responsable des services généraux et les professionnels, identifié des besoins prioritaires en lien avec l'accompagnement des résidents et la qualité de vie au travail des professionnels.

Il s'agirait :

- d'améliorer le confort des transferts pour les résidents et les sécuriser en faisant l'acquisition de trois rails de transfert ; ces équipements permettraient également de prévenir les risques en matière de troubles musculo-squelettiques pour les soignants ; **(coût : 9 599.45 €)**
- de faciliter l'exercice quotidien des professionnels en achetant des guéridons de soins qui leur permettraient de disposer de tout le matériel de soins lors de l'entrée dans la chambre et d'éviter le port des bassines servant au transport du linge sale. **(coût : 7 163.56 €)**
- de se doter de chariots de soins infirmiers plus légers et maniables. **(coût : 3 957.02 €)**
- et d'équiper le service lingerie de tables de tri à hauteur variable et de chariots à fond relevable pour faciliter leur exercice quotidien, et être aussi dans une logique de prévention des troubles musculo-squelettiques. **(coût : 4 584.81 €)**

Les membres du Conseil de vie sociale valident à l'unanimité les orientations retenues.

Madame DINH intervient pour demander s'il ne serait pas possible de doter le service des Hortensias d'un jardinet plus fonctionnel et plus grand qui viendrait compenser la problématique d'accessibilité des espaces extérieurs pour les personnes en fauteuil roulant du fait de la déclivité du terrain.

Au vu de l'architecture des locaux, nous ne pouvons pas accroître la surface de la terrasse des Hortensias ; cependant, pour pallier cette difficulté, le patio extérieur du service des Roses/Colombes pourrait être utilisé sans problème. Son accès est aisé en empruntant l'ascenseur qui va du service des Hortensias aux Roses/Colombes, et ce jardin est à ce jour peu investi.

➤ Questions diverses

❖ Bénévolat

Demain, 24 septembre est organisée une réunion d'informations relative au bénévolat. Nous souhaiterions en effet pouvoir étoffer l'équipe de bénévoles intervenant au sein de la Résidence.

Afin d'aider les personnes désireuses de s'investir dans les activités, nous venons de rédiger un livret d'accueil et nous avons actualisé la charte déjà existante. Il est également prévu des temps d'informations/formation avec Madame FADIER, psychologue et Madame LEBON, animatrice-coordinatrice. Il pourrait également être prévu un temps d'informations avec Madame PIERRE, ergothérapeute qui pourrait apporter des conseils relatifs au maniement des fauteuils roulants pour rassurer les personnes qui pourraient être amenées à accompagner des résidents lors de promenades. De même, Madame RENOUF, infirmière coordinatrice, interviendrait pour rappeler l'importance des gestes barrières et la méthodologie à suivre.

En parallèle de notre démarche, Madame THIREAU a pris contact avec « Les blouses roses » de RENNES ; Madame QUENEC'H a récemment échangé avec la secrétaire de l'association qui l'a informée qu'ils étaient actuellement en période de recrutement de bénévoles pour consolider l'équipe en place. Courant novembre, l'association reviendra vers nous pour convenir d'un rendez-vous afin de définir nos « besoins » et présenter notre projet de vie sociale. L'association intervient en lien avec les animateurs de l'établissement. Les bénévoles sont là compléter l'offre proposée, aider et soutenir.

Des formations (hygiène, psychologie, animation) sont imposées aux intervenantes, de même que l'obligation vaccinale. A ce jour, « Les blouses roses » de RENNES interviennent à La Sauvrais, Chantepie, Corps-Nuds, Bourg des Comptes, Cesson.

❖ Retour sur le barbecue du 14 septembre dernier

Résidents et professionnels ont apprécié le barbecue de la semaine dernière ; il était agréable de partager ce repas dans la joie et la bonne humeur. Certains professionnels ont regretté de n'avoir pas été associés plus tôt à son organisation ; la décision d'organiser un temps d'échanges et de partage entre résidents et professionnels s'est faite dans le prolongement du passage du Tour de France, et les vacances des uns et des autres sont arrivées peu de temps après, limitant les possibilités d'échanges autour de cet événement.

La réussite du barbecue nous donne l'envie de renouveler l'expérience d'un repas réunissant résidents et professionnels chaque année.

La situation sanitaire ne nous permettait pas d'envisager l'organisation de la traditionnelle fête de la Résidence réunissant résidents, familles, professionnels et administrateurs, mais dès que cela sera possible, nous ne manquerons pas de le faire.

Fait à LA BOUËXIÈRE, le 27 septembre 2021

La Présidente du CVS

F. NOEL



La Directrice

I. QUENEC'H DE QUIVILIC

